Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la création artistique dans le canton de Vaud

Le Canton de Vaud consacrera un montant de 260'500 francs en faveur de projets ponctuels de création et d'animation artistiques qui lui ont été soumis durant le 1er trimestre 2003. Il s'agit de 12 projets dans le domaine musical, 12 en matière de beaux-arts, 14 en littérature et 13 pour des projets polymorphes.

Lors de sa session de printemps 2003, la Commission cantonale des activités culturelles s'est déterminée sur 84 demandes de soutien financier pour la réalisation de projets artistiques ponctuels. Elle a émis un préavis favorable à l'égard de 51 projets, proposant des subventions, une garantie de couverture de déficit et une enveloppe financière (destinée à l'achat d'?uvres d'art durant l'année), pour un montant total de 260'500 francs, autant de choix qui ont été confirmés par le Gouvernement vaudois.

En raison des moyens réduits à sa disposition (qu'elle tient à pouvoir engager tout au long de l'année) et du nombre croissant de requêtes, la Commission a été amenée à opérer des choix difficiles. Elle a décidé de concentrer son effort de soutien sur les projets de création et d'animation réalisés dans la région par des artistes ayant de solides attaches professionnelles avec le milieu culturel vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 avril 2003

Mme Brigitte Waridel, Chef du Service des affaires culturelles, 021/316 33 00 M. Henry Rosset, adjoint du chef de Service, 021/316 33 03